



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 50150

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur certaines dispositions des conditions du cumul emploi-retraite qui sont particulièrement défavorables aux agriculteurs. En effet ce cumul n'est pas admis pour un agriculteur qui souhaite prendre sa retraite agricole alors qu'il exerce une activité partielle dans un autre domaine professionnel. Il y est parfois contraint pour s'assurer un complément de revenu. Il lui demande s'il ne juge pas équitable d'étendre aux agriculteurs le régime établi pour le cumul emploi-retraite des autres professions.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50150

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2004, page 8605